

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 3 février 2020 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Était absent : M. François Légaré

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

19-02-2020

Nomination d'une secrétaire d'assemblée

CONSIDÉRANT QUE Mme Caroline Choquette est absente de la réunion;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Stéphane Beauregard
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Mme Nancy Légaré à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée

20-02-2020

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Dépôt des états financiers de la Bibliothèque de Roxton Falls;
4. Dépôt de la liste des contrats de plus de 2000 \$ conclus avec le même contractant totalisant une dépense de plus de 25 000 \$ pour l'année 2019;
5. Adoption des procès-verbaux des séances du 13 et du 28 janvier 2020;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville;

8. Demande de droit de passage du Club quad de la MRC du Val St-François;
9. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
10. Achat de bacs de recyclage;
11. Adoption des programmes de prévention des incendies;
12. Soirée reconnaissance des bénévoles 2019 – Nomination d'un bénévole;
13. Soirée reconnaissance des bénévoles 2019 – Demande de contribution financière;
14. Liste des comptes;
15. Divers :
 - 15.1. Demande au Fonds de soutien aux projets structurants pour l'achat de mobilier pour le centre communautaire;
 - 15.2. Mandat au service d'aménagement de la MRC d'Acton pour la préparation d'un projet de règlement;
16. Rapport des comités;
17. Correspondance;
18. Questions de l'assemblée;
19. Levée de l'assemblée.

Adoptée

3. **Dépôt des états financiers de la Bibliothèque de Roxton Falls**

Les états financiers au 31 décembre 2019 de la Bibliothèque de Roxton Falls sont déposés.

4. **Dépôt de la liste des contrats de plus de 2000 \$ conclus avec le même contractant totalisant une dépense de plus de 25 000 \$ pour l'année 2019**

La liste des contrats de plus de 2000 \$ conclus avec le même contractant totalisant une dépense de plus de 25 000 \$ pour l'année 2019 a été déposée. Elle a également été publiée sur le site internet de la municipalité.

21-02-2020

5. **Adoption du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 13 janvier 2020;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par Stéphane Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

22-02-2020

5. **Adoption du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2020;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par Stéphane Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

23-02-2020

6. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Stéphane Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

24-02-2020

8. **Demande de droit de passage du Club quad de la MRC du Val St-François**

CONSIDÉRANT QUE le Club quad de la MRC du Val St-François a adressé une demande à la Municipalité du Canton de Roxton afin de permettre une circulation des véhicules hors route sur une distance de 0,8 km sur le rang Ste-Geneviève sur le territoire du Canton de Roxton;

CONSIDÉRANT QUE ce droit de passage permettrait de joindre des sentiers déjà existants;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- Les membres du conseil acceptent d'accorder le droit de passage pour la période hivernale;
- De mandater Mme Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour entreprendre les démarches d'autorisation du droit de passage;

Adoptée

25-02-2020

9. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ de M. Pierre Fontaine (propriété matricule 7643-16-0777)**

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Fontaine procède à une demande d'autorisation à la CPTAQ puisqu'il acquérir le lot 4 599 025 d'une superficie de 10 111,1 mètres carrés afin de l'exploiter à une fin acéricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard

appuyé par M. Stéphane Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à la CPTAQ.

Adoptée

26-02-2020

9. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments – Demande à la CPTAQ de Ferme Michel Lavallée (matricule 8447-20-3814, lot 3 842 201)**

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande dans le but de finaliser l'autorisation 405239, du 24 septembre 2014 de la Commission qui avait été accordée pour une période de 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à permettre d'exporter un volume d'environ 5 000 tonnes métriques de pierre concassée du site et de remettre en culture la zone résiduelle touchée;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'excavation et de concassage sont complétés depuis longtemps et qu'il ne reste qu'à exporter le matériel excédentaire et réhabiliter le site;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à la CPTAQ.

Adoptée

27-02-2020

9. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

28-02-2020

10. **Achat de bacs de recyclage**

Il est proposé par M. Éric Beaugard appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 20 bacs de recyclage dans le cadre du regroupement d'achat de bacs de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Adoptée

29-02-2020

11. **Adoption des programmes de prévention des incendies**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie, chaque municipalité locale de la MRC d'Acton doit adopter un plan dans lequel sont traduites les actions et conditions permettant la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC;

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre du SCRSI révisé de la MRC d'Acton, tel qu'adopté par la municipalité, prévoit l'adoption de trois (3) programmes de prévention des incendies, soit un programme de vérification des avertisseurs de fumée, un programme d'inspection des risques plus élevés et un programme de production de plans d'intervention;

ATTENDU QUE le service de prévention des incendies de la MRC d'Acton a élaboré, conjointement avec les municipalités locales et les services de sécurité incendie du territoire, trois programmes-type de prévention des incendies;

ATTENDU QU'il y a lieu que chaque municipalité locale adopte lesdits programmes de prévention des incendies;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard appuyé par M. Pascal Richard et unanimement résolu d'adopter, tel que soumis par la MRC d'Acton, les trois (3) programmes de prévention, soit le Programme de vérification des avertisseurs de fumée, le Programme d'inspection des risques plus élevés et le Programme de production de plans d'intervention.

Adoptée

30-02-2020

13. **Soirée reconnaissance des bénévoles 2019 – Demande de contribution financière**

CONSIDÉRANT QU'une soirée reconnaissance des bénévoles de l'année 2019 sera organisée le 25 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'organisation de la soirée demande une contribution financière de 200 \$ à chacune des municipalités (Canton et Village);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard
appuyé par Éric Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière au
montant de 200 \$ au Comité de la soirée des bénévoles.

Adoptée

31-02-2020

14. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Stéphane Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à
payer totalisant 152 319.02 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour
soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité
du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces
comptes prévus au budget.

32-02-2020

15.1 **Demande au Fonds de soutien aux projets structurants pour l'achat
de mobilier pour le centre communautaire**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton présentera
un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la
MRC d'Acton, volet local, à titre de promoteur du projet d'achat de
mobilier pour le centre communautaire (Régie intermunicipale de
Roxton) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie
intermunicipale de Roxton a autorisé à la Municipalité du Canton de
Roxton à titre de promoteur du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat de tables, de chaises
ainsi que de chariots permettant le déplacement du nouveau mobilier ;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet est actuellement estimé à
34 154 \$;

CONSIDÉRANT QUE la contribution sollicitée au FSPPS est estimée à
20 584\$ (enveloppe Canton : 11 152 \$, enveloppe Village : 9 396 \$) ;

CONSIDÉRANT QUE la mise de fonds du promoteur s'élève à 13 966 \$
et que cette mise de fonds sera payée par égale entre les municipalités du
Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland
appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- D'autoriser la présentation du projet tel que décrit ci-dessus ;

- Que la Municipalité du Canton de Roxton s’engage à investir la somme de 6 983 \$ représentant la moitié de la mise de fonds du promoteur et ce, conditionnellement à ce que la Municipalité du Village de Roxton Falls s’engage à verser le même montant.
- Que les membres du conseil acceptent que la Municipalité du Canton de Roxton soit le promoteur du projet et que Mme Caroline Choquette soit autorisée à signer les documents à intervenir.

Adoptée

33-02-2020

15.2 **Mandat au service d’aménagement de la MRC d’Acton pour la préparation d’un projet de règlement**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater le service d’aménagement de la MRC d’Acton pour la préparation d’un projet de règlement portant sur la modification du règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton afin de permettre la construction de prêt-à-camper et de tente-dômes sur la propriété du Camping de l’île.

Adoptée

34-02-2020

19. **Levée de l’assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Éric Beauregard et résolu à l’unanimité des conseillers que l’assemblée soit levée à 20 h 21.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Nancy Légaré
Secrétaire d’assemblée

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du code municipal.

